

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 22 décembre 2021 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif, tous via l'application Teams;

sont aussi présents:

M. Benoit Colette, directeur général adjoint - services de proximité, via l'application Teams, en remplacement de M. Jacques A. Ulysse, directeur général, et ce, conformément à la résolution CE-20190320-759;

Me Valérie Tremblay, greffière, via l'application Teams.

Cette séance est enregistrée et sera disponible sur le site internet Laval.ca.

CE-20211222-4319

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 31 841,62 \$, excluant les taxes, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12060, pour défrayer le remboursement des frais relatifs à la relocalisation de l'entrée sur le lot 1 393 976 du cadastre du Québec, propriété de 9020-9602 Québec inc., nécessaire dans le cadre des travaux de construction de l'échangeur Val-des-Brises ainsi que le réaménagement des rues et bretelles avoisinantes.

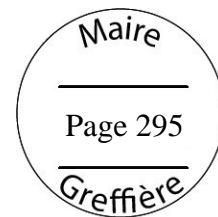
(CT:1675903)
(SD-2021-5594)

CE-20211222-4320

INDEMNITÉ MAJORÉE - EXPROPRIATION - JENNIFER MOORE ET SAMUEL SARRASIN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la majoration de 1 072 \$ de l'indemnité définitive prévue pour Mme Jennifer Moore et M. Samuel Sarrasin, locataires résidentiels de l'immeuble situé au 5, boulevard des Laurentides, appartement 2, suite à l'acquisition par voie d'expropriation des lots 1 068 725, 1 068 726, 1 069 994, 1 070 060 et 1 070 074 du cadastre du Québec, avec bâtiments dessus érigés situés en front du boulevard des Laurentides et de la rue Saint-Hubert, nécessaires à la réfection de la rue Saint-Hubert et du boulevard des Laurentides, à la plantation d'arbres en bordure de rue ainsi qu'à des fins de redéveloppement;



au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables;

le tout conditionnellement à l'approbation de la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation par le conseil municipal.

(CT:1678982)
(SD-2021-5999)

CE-20211222-4321

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR QUANT À
L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE D'EXPROPRIATION**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval, Mme Jennifer Moore et M. Samuel Sarrasin, ainsi que la partie intervenante Gestion Biltmore inc., locataires de l'appartement 2 situé au 5, boulevard des Laurentides, au montant de 2 992 \$, suite à l'acquisition par voie d'expropriation des lots 1 068 725, 1 068 726, 1 069 994, 1 070 060 et 1 070 074 du cadastre du Québec, avec bâtiments dessus érigés situés en front du boulevard des Laurentides et de la rue Saint-Hubert, nécessaires à la réfection de la rue Saint-Hubert et du boulevard des Laurentides, à la plantation d'arbres en bordure de rue ainsi qu'à des fins de redéveloppement;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à retirer l'indemnité provisionnelle déposée au greffe de la cour et à produire au dossier du Tribunal administratif du Québec, section des affaires immobilières, tous les documents requis pour donner effet à l'entente signée avec les locataires résidentiels quant à l'indemnité d'expropriation;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

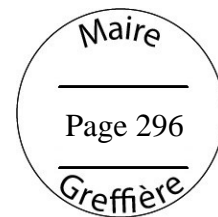
(CT:1678982)
(SD-2021-5999)

CE-20211222-4322

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS
ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 1 072 \$, dont un montant de 738,71 \$ pris à même les sommes disponibles au Règlement L-12726-F et un montant de 333,39 \$ pris à même les sommes disponibles au Règlement L-12634-F, pour défrayer l'indemnité définitive d'expropriation aux locataires résidentiels Mme Jennifer Moore et M. Samuel Sarrasin, suite à l'acquisition par voie d'expropriation des lots 1 068 725, 1 068 726, 1 069 994, 1 070 060 et 1 070 074 du cadastre du Québec, avec bâtiments dessus érigés situés en



front du boulevard des Laurentides et de la rue Saint-Hubert, nécessaires à la réfection de la rue Saint-Hubert et du boulevard des Laurentides, à la plantation d'arbres en bordure de rue ainsi qu'à des fins de redéveloppement;

aux montants ci-dessus mentionnés s'ajoutent les taxes si applicables;

le tout conditionnellement à l'approbation de la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation par le conseil municipal.

(CT:1678982)
(SD-2021-5999)

CE-20211222-4323

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12726-F - EXPROPRIATION - JENNIFER MOORE ET SAMUEL SARRASIN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12726-F, un montant de 800 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, concernant le paiement de l'indemnité définitive d'expropriation aux locataires résidentiels, Mme Jennifer Moore et M. Samuel Sarrasin, suite à l'acquisition par voie d'expropriation des lots 1 068 725, 1 068 726, 1 069 994, 1 070 060 et 1 070 074 du cadastre du Québec, avec bâtiments dessus érigés situés en front du boulevard des Laurentides et de la rue Saint-Hubert, nécessaires à la réfection de la rue Saint-Hubert et du boulevard des Laurentides, à la plantation d'arbres en bordure de rue ainsi qu'à des fins de redéveloppement;

le tout conditionnellement à l'approbation de la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation par le conseil municipal.

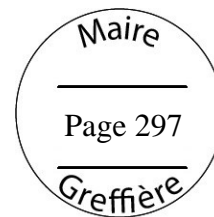
(CT:1678982)
(SD-2021-5999)

CE-20211222-4324

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12634-F - JENNIFER MOORE ET SAMUEL SARRASIN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12634-F, un montant de 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, concernant le paiement de l'indemnité définitive d'expropriation aux locataires résidentiels, Mme Jennifer Moore et M. Samuel Sarrasin, suite à l'acquisition par voie d'expropriation des lots 1 068 725, 1 068 726, 1 069 994, 1 070 060 et 1 070 074 du cadastre du Québec, avec bâtiments dessus érigés situés en front du boulevard des Laurentides et de la rue Saint-Hubert, nécessaires à la réfection de la rue Saint-Hubert et du boulevard des Laurentides, à la plantation d'arbres en bordure de rue ainsi qu'à des fins de redéveloppement;



le tout conditionnellement à l'approbation de la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation par le conseil municipal.

(CT:1678982)
(SD-2021-5999)

CE-20211222-4325

ACTE DE SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE - LOT P.1
731 656

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de 9083-9036 Québec inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de consentir à la Ville pour la somme de 500 \$, une servitude permanente sur une partie du lot 1 731 656 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2 mètres carrés, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 17 février 2021 sous le numéro 7039 de ses minutes, nécessaire pour l'implantation de nouvelles bases de lampadaires;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1679844)
(SD-2021-6073)

CE-20211222-4326

ACTE DE SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE - LOT P.1
731 655

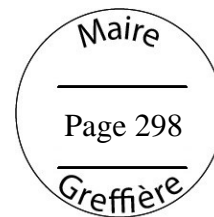
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Les Immeubles 1805 inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de consentir à la Ville pour la somme de 500 \$, une servitude permanente sur une partie du lot 1 731 655 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2 mètres carrés, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 17 février 2021 sous le numéro 7039 de ses minutes, nécessaire pour l'implantation de nouvelles bases de lampadaires;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1679844)
(SD-2021-6073)



CE-20211222-4327

ACTE DE SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE - LOT P.1
731 626

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Dream Industrial LP., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de consentir à la Ville pour la somme de 500 \$, une servitude permanente sur une partie du lot 1 731 626 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2 mètres carrés, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 17 février 2021 sous le numéro 7039 de ses minutes, nécessaire pour l'implantation de nouvelles bases de lampadaires;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1679844)
(SD-2021-6073)

CE-20211222-4328

ACTE DE SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE - LOT P.4
000 702

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Les Investissements So-Bel inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de consentir à la Ville pour la somme de 500 \$, une servitude permanente sur une partie du lot 4 000 702 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2 mètres carrés, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 17 février 2021 sous le numéro 7039 de ses minutes, nécessaire pour l'implantation de nouvelles bases de lampadaires;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

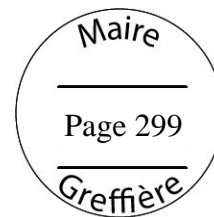
d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1679844)
(SD-2021-6073)

CE-20211222-4329

ACTE DE SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE - LOT P.1
230 103

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter l'offre de Sreit (Quest Montreal) ltd, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de consentir à la Ville pour la somme de 1 000 \$, 2 servitudes permanentes sur des parties du lot 1 230 103 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 4 mètres carrés, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 17 février 2021 sous le numéro 7039 de ses minutes, nécessaire pour l'implantation de nouvelles bases de lampadaires;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1679844)
(SD-2021-6073)

CE-20211222-4330

ACTE DE SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE - LOT P.1
230 150

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Gestion Berlier inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de consentir à la Ville pour la somme de 500 \$, une servitude permanente sur une partie du lot 1 230 150 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2 mètres carrés, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 17 février 2021 sous le numéro 7039 de ses minutes, nécessaire pour l'implantation de nouvelles bases de lampadaires;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1679844)
(SD-2021-6073)

CE-20211222-4331

ACTE DE SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE - LOT P.5
866 509

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Fonds de placements immobiliers Cominar, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de consentir à la Ville pour la somme de 500 \$, une servitude permanente sur une partie du lot 5 866 509 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2 mètres carrés, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour,

arpenteur-géomètre, le 17 février 2021 sous le numéro 7039 de ses minutes, nécessaire pour l'implantation de nouvelles bases de lampadaires;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1679844)
(SD-2021-6073)

CE-20211222-4332

ACTE DE SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE - LOT P.2
057 646

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Les Immeubles J & H inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de consentir à la Ville pour la somme de 500 \$, une servitude permanente sur une partie du lot 2 057 646 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2 mètres carrés, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 17 février 2021 sous le numéro 7039 de ses minutes, nécessaire pour l'implantation de nouvelles bases de lampadaires;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1679844)
(SD-2021-6073)

CE-20211222-4333

ACTE DE SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE - LOT P.2
057 657

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de 4408896 Canada inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de consentir à la Ville pour la somme de 500 \$, une servitude permanente sur une partie du lot 2 057 657 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2 mètres carrés, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 17 février 2021 sous le numéro 7039 de ses minutes, nécessaire pour l'implantation de nouvelles bases de lampadaires;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte



notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1679844)
(SD-2021-6073)

CE-20211222-4334

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS
ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 5 000 \$, prise à même les sommes disponibles au paiement comptant des immobilisations, pour défrayer l'acquisition de servitudes permanentes sur une parties des lots 1 230 150, 1 731 626, 1 731 655, 1 731 656, 2 057 646, 2 057 657, 4 000 702 et 5 866 509 ainsi que sur 2 parties du lot 1 230 103 du cadastre du Québec, nécessaires pour l'implantation de nouvelles bases de lampadaires;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1679844)
(SD-2021-6073)

CE-20211222-4335

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - INDEMNITÉ
MAJORÉE - EXPROPRIATION - GESTION BILTMORE INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la majoration de 58 200 \$ de l'indemnité prévue pour l'occupant Gestion Biltmore inc., suite à l'acquisition par voie d'expropriation des lots 1 068 725, 1 068 726, 1 069 994, 1 070 060 et 1 070 074 du cadastre du Québec, avec bâtiments dessus érigés situés en front du boulevard des Laurentides et de la rue Saint-Hubert, nécessaires à la réfection de la rue Saint-Hubert et du boulevard des Laurentides, à la plantation d'arbres en bordure de rue ainsi qu'à des fins de redéveloppement.

(CT:1681912)
(SD-2021-6346)

CE-20211222-4336

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - CONVENTION DE
RÈGLEMENT HORS COUR QUANT À L'INDEMNITÉ
DÉFINITIVE D'EXPROPRIATION**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval et Gestion Biltmore inc, occupant



non résidentiel, au montant de 68 200 \$, suite à l'acquisition par voie d'expropriation des lots 1 068 725, 1 068 726, 1 069 994, 1 070 060 et 1 070 074 du cadastre du Québec, avec bâtiments dessus érigés, nécessaires à la réfection de la rue Saint-Hubert et du boulevard des Laurentides, à la plantation d'arbres en bordure de rue ainsi qu'à des fins de redéveloppement;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à produire aux dossiers du Tribunal administratif du Québec, section des affaires immobilières, tous les documents requis pour donner effet à l'entente signée avec l'occupant non résidentiel quant à l'indemnité définitive d'expropriation;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1681912)
(SD-2021-6346)

CE-20211222-4337

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS
ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 58 200 \$, dont un montant de 40 099,80 \$ pris à même les sommes disponibles au Règlement L-12726-F et un montant de 18 100,20 \$ pris à même les sommes disponibles au Règlement L-12634-F, pour défrayer l'indemnité à l'occupant non résidentiel, Gestion Biltmore inc., suite à l'acquisition par voie d'expropriation des lots 1 068 725, 1 068 726, 1 069 994, 1 070 060 et 1 070 074 du cadastre du Québec, avec bâtiments dessus érigés situés en front du boulevard des Laurentides et de la rue Saint-Hubert, nécessaires à la réfection de la rue Saint-Hubert et du boulevard des Laurentides, à la plantation d'arbres en bordure de rue ainsi qu'à des fins de redéveloppement;

aux montants ci-dessus mentionnés s'ajoutent les taxes si applicables;

le tout conditionnellement à l'approbation de l'indemnité à l'occupant non résidentiel et de la convention de règlement quant à l'indemnité définitive d'expropriation par le conseil municipal.

(CT:1681912)
(SD-2021-6346)

CE-20211222-4338

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12726-F - EXPROPRIATION -
GESTION BILTMORE INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12726-F, un montant de 40 100 \$,

taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, concernant le paiement de l'indemnité d'expropriation à l'occupant non résidentiel, Gestion Biltmore inc., suite à l'acquisition par voie d'expropriation des lots 1 068 725, 1 068 726, 1 069 994, 1 070 060 et 1 070 074 du cadastre du Québec, avec bâtiments dessus érigés situés en front du boulevard des Laurentides et de la rue Saint-Hubert, nécessaires à la réfection de la rue Saint-Hubert et du boulevard des Laurentides, à la plantation d'arbres en bordure de rue ainsi qu'à des fins de redéveloppement;

le tout conditionnellement à l'approbation de l'indemnité à l'occupant non résidentiel et de la convention de règlement quant à l'indemnité définitive d'expropriation par le conseil municipal.

(CT:1681912)
(SD-2021-6346)

CE-20211222-4339

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12634-F - EXPROPRIATION -
GESTION BILTMORE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12634-F, un montant de 18 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, concernant le paiement de l'indemnité d'expropriation à l'occupant non résidentiel, Gestion Biltmore inc., suite à l'acquisition par voie d'expropriation des lots 1 068 725, 1 068 726, 1 069 994, 1 070 060 et 1 070 074 du cadastre du Québec, avec bâtiments dessus érigés situés en front du boulevard des Laurentides et de la rue Saint-Hubert, nécessaires à la réfection de la rue Saint-Hubert et du boulevard des Laurentides, à la plantation d'arbres en bordure de rue ainsi qu'à des fins de redéveloppement;

le tout conditionnellement à l'approbation de l'indemnité à l'occupant non résidentiel et de la convention de règlement quant à l'indemnité définitive d'expropriation par le conseil municipal.

(CT:1681912)
(SD-2021-6346)

CE-20211222-4340

RENOUVELLEMENT - NOMINATION - COMITÉ
CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de renouveler la nomination de Mme Solie Gendreau à titre de membre indépendante au sein du Comité consultatif en environnement, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2021-6462)

CE-20211222-4341

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-12864

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-12864 modifiant le Règlement L-12582 visant à accorder une subvention pour favoriser l'achat d'un vélo à assistance électrique.

(SD-2021-6642)

CE-20211222-4342

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12864

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12864 modifiant le Règlement L-12582 visant à accorder une subvention pour favoriser l'achat d'un vélo à assistance électrique.

(SD-2021-6642)

CE-20211222-4343

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12864

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12864 modifiant le Règlement L-12582 visant à accorder une subvention pour favoriser l'achat d'un vélo à assistance électrique.

(SD-2021-6642)

CE-20211222-4344

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 8 décembre 2021 à 9 h.

(SD-2021-6376)

CE-20211222-4345

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 8 décembre 2021 à 9 h 39.

(SD-2021-6376)

CE-20211222-4346

DÉPÔT - DÉBOURSÉS



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports du trésorier du 15 novembre et du 15 décembre 2021 concernant des déboursés de 37 921 151,43 \$.

(SD-2021-6533)

CE-20211222-4347

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT OS-SP-30129**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat OS-SP-30129, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la mise en place d'une solution intégrée de prise d'appels 9-1-1 prochaine génération, pour une période de 8 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Comtech Solacom Technologies inc.
3 893 998,46 \$.

(CT:1675794)
(SD-2021-5581)

CE-20211222-4348

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12808-F - CONTRAT OS-SP-
30129**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12808-F, un montant de 1 100 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, et ce, conditionnellement à l'adjudication du contrat OS-SP-30129 par le conseil municipal.

(CT:1675794)
(SD-2021-5581)

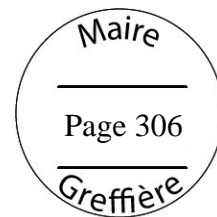
CE-20211222-4349

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT OS-SP-30421**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat OS-SP-30421, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

SIA Partenaires inc./SIA Partners inc.
10 649 454,63 \$.



(CT:1675800)
(SD-2021-5589)

CE-20211222-4350

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-79

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-79, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et le service de maintenance des bacs de la Ville de Laval, lots 1 et 2, pour une période respective de 1 an et 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

USD Global inc.
lot 1
1 151 635,59 \$;

lot 2
475 909,12 \$.

(CT:1678234)
(SD-2021-5866)

CE-20211222-4351

OCTROI - CONTRAT INV-3724

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat INV-3724, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de formation «entrée dynamique», le tout selon les termes et conditions de son offre de services du 10 novembre 2021 et des documents de demande de prix:

Facta Global inc.
37 332,38 \$.

(CT:1678503)
(SD-2021-5918)

CE-20211222-4352

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT
DOS-418

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux de réaménagement pour l'équipe des bibliothèques au 1200, boulevard Chomedey;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.



(SD-2021-5989)

CE-20211222-4353

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT
DOS-476

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de paillis;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2021-6019)

CE-20211222-4354

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT SP-30433

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat SP-30433, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'un camion 10 roues châssis-cabine, plateforme et charriot élévateur arrimé, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Globocam (Montréal) inc.
336 876,75 \$.

(CT:1679710)
(SD-2021-6064)

CE-20211222-4355

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12809-F - CONTRAT SP-30433

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12809-F, un montant de 307 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, et ce, conditionnellement à l'adjudication du contrat SP-30433 par le conseil municipal.

(CT:1679710)
(SD-2021-6064)

Les discussions sur les points 36-9 et 36-10 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20211222-4356

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT
DOS-256

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2022, groupe 3;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2021-6389)

CE-20211222-4357

AUTORISATION - CESSION DE VÉHICULES - INSTITUT
DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DU QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'approvisionnement à céder 21 véhicules énumérés à la liste jointe au présent sommaire décisionnel à l'Institut de protection contre les incendies du Québec (IPIQ) à des fins de formation en désincarcération pour les futurs pompiers.

(SD-2021-6468)

CE-20211222-4358

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - SOCIÉTÉ DE
TRANSPORT DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et la Société de transport de Laval (STL) visant à définir les rôles et responsabilités respectives des deux parties quant au traitement de certains événements mineurs impliquant un autobus de la STL;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit protocole.

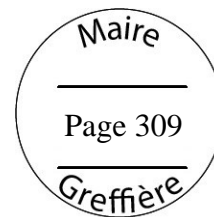
(SD-2021-2633)

CE-20211222-4359

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - SERVICES
CANADIENS D'IDENTIFICATION CRIMINELLE EN TEMPS
RÉEL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre les Services canadiens d'identification criminelle en temps réel, un service



national de la police de la Gendarmerie royale du Canada, et la Ville de Laval concernant l'accès aux systèmes services identification en temps réel (ITR) et gestion de l'information de justice pénale (GIJP);

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2021-5733)

CE-20211222-4360

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - FORMATION - GESTION PARAMÉDICAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 3 546,63 \$ pour défrayer le paiement d'une facture à Gestion Paramédical pour la formation «soins d'urgence niveau C-DEA-SA (RCR)».

(CT:1681664)
(SD-2021-6299)

CE-20211222-4361

TOLÉRANCE DE STATIONNEMENT - RUE SYLVIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de permettre le stationnement sur la rue Sylvie, du côté de l'aréna Martin-St-Louis, entre les rues Dandurand et Lauzon, de 8 h à 23 h, du 7 au 20 février 2022, dans le cadre du tournoi provincial de hockey M11-M21 Delta de Laval, tout en respectant l'interdiction de stationner pour le dégagement des zones d'arrêt d'autobus, des bornes fontaines, des entrées charretières, des voies prioritaires pour les véhicules d'urgence, des espaces pour personnes handicapées et des intersections.

(SD-2021-6548)

CE-20211222-4362

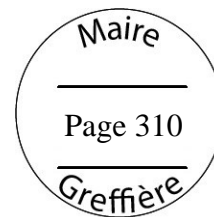
APPROBATION - ENTENTE - FONDATION DE L'ENTREPRENEURSHIP

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et la Fondation de l'entrepreneurship pour le versement d'un montant de 80 000 \$ afin d'assurer le maintien et le développement des services de mentorat aux entrepreneurs de Laval pour les années 2022 et 2023;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1681044)



(SD-2021-5386)

CE-20211222-4363

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - TIERS LIEU COOP DE SOLIDARITÉ

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention relative à l'octroi d'une aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Tiers Lieu Coop de Solidarité, concernant le versement d'une subvention au montant de 50 000 \$, dont la demande a été approuvée par le comité Fonds économie sociale le 23 novembre 2021;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le chef de division services aux entreprises à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1680545)
(SD-2021-6134)

CE-20211222-4364

REMPLACEMENT CADASTRAL - MICHAEL STATHAKIS ET VALERY BRAY - PL-2021-210

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément à l'article 3.4.6 du Règlement de lotissement numéro L-9500, le paiement des frais de parc par le versement de la somme de 61 800 \$.

(SD-2021-5778)

CE-20211222-4365

REMPLACEMENT CADASTRAL - ZHI GANG CHEN - PL-2021-208

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément à l'article 3.4.6 du Règlement de lotissement numéro L-9500, le paiement des frais de parc par le versement de la somme de 61 530 \$.

(SD-2021-6011)

CE-20211222-4366

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 8107068 CANADA INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0171 de 8107068 Canada inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser l'affichage pour un bâtiment mixte

résidentiel-commercial d'un étage sur le lot 1 636 301 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-435.

(SD-2021-6493)

CE-20211222-4367

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
8107068 CANADA INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-190 de 8107068 Canada inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser l'affichage d'un bâtiment mixte résidentiel-commercial d'un étage sur le lot 1 636 301 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-436.

(SD-2021-6497)

CE-20211222-4368

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE
STATIONNEMENT ACCEPTÉE - MARISSA PROVOST ET
RODRIGO PARADA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de Mme Marissa Provost et M. Rodrigo Parada, propriétaires, à l'effet d'obtenir une exemption de l'obligation de fournir 1 case de stationnement pour l'ajout d'un logement à une habitation bifamiliale jumelée existante sur le lot 1 640 161 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme CCU-2021-433.

(SD-2021-6499)

CE-20211222-4369

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
CHAFIQ RAFIQ ET ZINEB CHERKAOUI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0096 de M. Chafiq Rafiq et Mme Zineb Cherkaoui, propriétaires, à l'effet d'autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 6 346 444 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-449.

(SD-2021-6502)

CE-20211222-4370

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
TRISTAN ARSENAULT ET VANESSA DUPONT-VOISARD

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0167 de M. Tristan Arsenault et Mme Vanessa Dupont-Voisard, propriétaires, à l'effet d'autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 157 344 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-450.

(SD-2021-6504)

CE-20211222-4371

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0217 de Fonds de placement immobilier Cominar, propriétaire, à l'effet d'autoriser la construction d'un bâtiment industriel isolé d'un étage sur le lot 6 456 640 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-451.

(SD-2021-6505)

CE-20211222-4372

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0143 de Fonds de placement Immobilier Cominar, propriétaire, à l'effet d'autoriser l'aménagement d'une terrasse extérieure pour un bâtiment commercial d'un étage sur le lot 2 768 950 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-438.

(SD-2021-6508)

CE-20211222-4373

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
HOMBURG TRUST (186)

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0182 de Homburg Trust (186), propriétaire, à l'effet d'autoriser la rénovation d'un bâtiment commercial d'un étage sur les lots 1 730 881, 2 925 714, 2 925 716, 2 925 717 et 2 925 718 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-439.

(SD-2021-6509)

CE-20211222-4374

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
GURPREET KAUR

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0110 de Mme Gurpreet Kaur, propriétaire, à l'effet d'autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 081 861 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-440.

(SD-2021-6510)

CE-20211222-4375

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
DJIMMY FRANÇOIS ET NEDGIE JEAN-PHILIPPE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0056 de M. Djimmy François et Mme Nedgie Jean-Philippe, propriétaires, à l'effet d'autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 356 824 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-441.

(SD-2021-6512)

CE-20211222-4376

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
CAROLE GAILLOUX ET FRANÇOIS GAUDREAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0093 de Mme Carole Gailloux et M. François Gaudreau, propriétaires, à l'effet d'autoriser l'agrandissement et la rénovation d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages ainsi que la construction d'un bâtiment accessoire sur le lot 1 082 233 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-442.

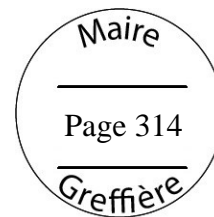
(SD-2021-6517)

CE-20211222-4377

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
CRISTINA CAMPOLI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et



d'intégration architecturale PI-2021-0151 de Mme Cristina Campoli, propriétaire, à l'effet d'autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 391 993 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-443.

(SD-2021-6520)

CE-20211222-4378

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
MOHAMED-SUHEL JETHA ET YARA ABI-SAMRA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0178 de M. Mohamed-Suhel Jetha et Mme Yara Abi-Samra, propriétaires, à l'effet d'autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 357 475 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-444.

(SD-2021-6521)

CE-20211222-4379

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
APOLLINE SYLVIANE MADOMWA DJOKO ET JEAN
WATCHUENG

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-197 de Mme Apolline Sylviane Madomwa Djoko et M. Jean Watchueng, propriétaires, à l'effet d'autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 256 453 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-445.

(SD-2021-6523)

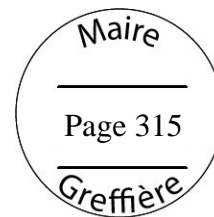
CE-20211222-4380

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
RONA INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0201 de Rona inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser la rénovation d'un bâtiment commercial d'un étage sur le lot 1 641 793 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-446.

(SD-2021-6527)



CE-20211222-4381

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9418-7473 QUÉBEC INC. ET 9357-8961 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0205 de 9418-7473 Québec inc. et 9357-8961 Québec inc., propriétaires, à l'effet d'autoriser la construction de 2 habitations unifamiliales isolées de 2 étages sur les lots 6 340 619 et 6 340 620 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-447.

(SD-2021-6529)

CE-20211222-4382

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - BRAHIM BENYOUCEF

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0162 de M. Brahim Benyoucef, propriétaire, à l'effet d'autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 158 230 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-452.

(SD-2021-6536)

CE-20211222-4383

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - ELENA AGOSTINO

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0176 de Mme Elena Agostino, propriétaire, à l'effet d'autoriser la rénovation d'un bâtiment d'intérêt patrimonial isolé d'un étage sur les lots 1 982 126 et 1 982 625 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-454.

(SD-2021-6537)

CE-20211222-4384

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - KARINE OUELLET

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0185 de Mme Karine Ouellet, propriétaire, à l'effet d'autoriser la rénovation et l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée non patrimoniale de 2 étages sur le lot 1 097 751 du cadastre du Québec, et ce, conformément à

la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-455.

(SD-2021-6538)

CE-20211222-4385

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
STÉPHANIE PILOTTE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0203 de Mme Stéphanie Pilote, propriétaire, à l'effet d'autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur une partie du lot 1 785 311 (lot projeté 6 428 062) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-456.

(SD-2021-6539)

CE-20211222-4386

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
FONDS IMMOBILIER DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ
INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2021-0061 de Fonds immobilier du Fonds de solidarité FTQ inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser la construction d'un bâtiment d'usage mixte résidentiel-commercial de 22 étages sur le lot 6 317 046 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-457.

(SD-2021-6540)

CE-20211222-4387

RAPPORT INTÉRIMAIRE UNIQUE - REDDITION DE
COMPTES - CONTINGENCES - CONTRAT SP-29951

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport intérimaire de reddition de comptes du Service de l'ingénierie en date du 13 décembre 2021 en lien avec le contrat SP-29951 pour des travaux de voirie sur les boulevards Sainte-Rose et Dagenais et sur le chemin Saint-Antoine, lequel rapport fait état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.

(CT:1666734)
(SD-2021-4380)

CE-20211222-4388

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT SP-29951

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits au montant de 77 533 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement de crédits supplémentaires pour la contingence du contrat SP-29951 relatif à des travaux de voirie sur les boulevards Sainte-Rose et Dagenais et sur le chemin Saint-Antoine, et ce, à même la réserve financière pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1666734)
(SD-2021-4380)

CE-20211222-4389

ACTE DE SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'intervenir à l'acte de servitude de drainage des eaux et d'entretien du mur de soutènement entre les lots du cadastre du Québec et les propriétaires mentionnés ci-dessous:

Goutam Mitra et Papri Sarker Mitra
lot 5 174 562;

Vincenzo Viviani et Antonietta Noviello
lot 5 174 563;

Rosa Derienzo
lot 5 174 564;

Alain Guèvremont et Marie-Josée Gendron
lot 5 174 565;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2021-6035)

CE-20211222-4390

ACTE DE SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'intervenir à l'acte de servitude de drainage des eaux et d'entretien du mur de soutènement entre les lots du cadastre du Québec et les propriétaires mentionnés ci-dessous:

Développement Immobilier Mathieu-Ménard (2020) inc.
lot 5 174 572;

Kevin Leslie-Vitré, Joëlle Smith-Mallet et Carole Smith
lot 5 174 576;

Franco Delle Donne et Damaride Santamaria
lot 5 174 577;



Marco Pietracupa et Maria Stivaletta
lot 5 174 578;

Marc Campeau et Claudia Pomerleau
lot 5 174 580;

9335-1625 Québec inc.
lot 6 370 310;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2021-6035)

CE-20211222-4391

ACTE DE SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de consentir une servitude de drainage des eaux et d'entretien du mur de soutènement sur le lot 5 174 575 du cadastre du Québec, propriété de Ville de Laval, en faveur des lots dudit cadastre et les propriétaires mentionnés ci-dessous:

Alain Guèvremont et Marie-Josée Gendron
lot 5 174 565;

Marilyn Luis et Miguel Matos
lot 5 174 566;

Mathieu Jubinville, Alain Touzin et Brigitte Pavia
lot 5 174 567;

Carl Béliveau et Maja Tomic
lot 5 174 568;

Louis Vaillancourt et Monica Bubenik
lot 5 174 569;

Ani Met et Nicodemo Ienaro
lot 5 174 570;

Antonio Delli Colli et Danièle Lessard Delli Colli
lot 5 174 571;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2021-6035)

CE-20211222-4392

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-29992**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 109 226,25 \$ à Aqua Data inc., requis pour compléter l'élaboration du plan d'intervention 2021 et pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées du territoire de la Ville de Laval, prévus au contrat OS-SP-29992.

(CT:1681123)
(SD-2021-6214)

CE-20211222-4393

**DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES
IMMOBILISATIONS - CONTRAT OS-SP-29992**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser les crédits supplémentaires au montant de 99 739 \$, taxes nettes incluses, pour compléter l'élaboration du plan d'intervention 2021 et pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées du territoire de la Ville de Laval, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires à Aqua Data inc. par le conseil municipal.

(CT:1681123)
(SD-2021-6214)

CE-20211222-4394

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour une zone de stationnement interdit face aux boîtes postales situées près du 3445, rue Jean-Paul-Sartre, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 21-SI/229 préparés par le Service de l'ingénierie le 15 novembre et le 2 décembre 2021;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer lesdits travaux;

de mandater le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens du changement de la signalisation.

(SD-2021-6319)

CE-20211222-4395

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT OS-SP-29845**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer



la surveillance en ingénierie durant la réalisation des travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage, de préliminaires de rue, de pavage, de trottoirs et de bordures dans le cadre du projet Bourg Cardinal, phase 1A, au montant de 338 336,93 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29845, contrat numéro 1;

et ce, conditionnellement à l'autorisation de la seconde étape de l'entente selon le Règlement L-12400, projet DSM-074, et par l'autorisation écrite, signée par le directeur du Service de l'ingénierie ou son représentant autorisé, confirmant que ladite entente a été dûment autorisée et que toutes les autres conditions permettant le début de mandat sont remplies.

(CT:1682334)
(SD-2021-6406)

CE-20211222-4396

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-29726

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser SNC-Lavalin à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation des travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage, de préliminaires de rue, de pavage, de trottoirs et de bordures, dans le cadre du projet Bourg Cardinal, phase 1A, au montant de 108 417,90 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29726, contrat numéro 3;

et ce, conditionnellement à l'autorisation de la seconde étape de l'entente selon le Règlement L-12400, projet DSM-074, et par l'autorisation écrite, signée par le directeur du Service de l'ingénierie ou son représentant autorisé, confirmant que ladite entente a été dûment autorisée et que toutes les autres conditions permettant le début de mandat sont remplies.

(CT:1682334)
(SD-2021-6406)

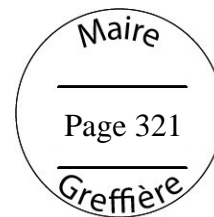
CE-20211222-4397

APPROBATION - CONSENTEMENT ET ESTIMATION - BELL CANADA ET VIDÉOTRON

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le consentement de travaux à intervenir entre Ville de Laval et Bell Canada, daté du 24 novembre 2021, présenté sous le numéro I37026, et de s'engager à rembourser les coûts réels d'ingénierie, de travaux et d'administration, même s'il y avait abandon de la demande, jusqu'à concurrence de 194 727,28 \$;

d'approuver l'estimation de travaux à intervenir entre Ville de Laval et Vidéotron, daté du 7 juillet 2021, présenté sous le numéro ING-335873, et de s'engager à rembourser les coûts réels



d'ingénierie, de travaux et d'administration, même s'il y avait abandon de la demande, jusqu'à concurrence de 57 568,30 \$;

d'autoriser un représentant du Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville le consentement de travaux requis par Bell Canada et l'estimation de travaux de Vidéotron.

(CT:1682442)
(SD-2021-6438)

CE-20211222-4398

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES
IMMOBILISATIONS - DÉPLACEMENT DU RÉSEAU
AÉRIEN - BOULEVARD DES MILLE-ÎLES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 230 380 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement de travaux à intervenir entre Ville de Laval, Bell Canada et Vidéotron dans le cadre des travaux de déplacement du réseau aérien entre les 7830 et 8080, boulevard des Mille-Îles, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1682442)
(SD-2021-6438)

CE-20211222-4399

CRÉDITS - BONIFICATION DU CONTRAT SP-30153

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits de 8 968,05 \$ pour la bonification du contrat SP-30153 relatif à des travaux d'aménagement des suites 120, 405, 520 et 530 au 1200, boulevard Chomedey.

(CT:1677039)
(SD-2021-5715)

CE-20211222-4400

DÉPENSE - BONIFICATION DU CONTRAT SP-30153

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser une dépense pour la bonification n'excédant pas 8 968,05 \$ en lien avec l'avenant numéro APP-03 au rapport de reddition de comptes du contrat SP-30153 joint au présent sommaire décisionnel.

(CT:1677039)
(SD-2021-5715)

CE-20211222-4401

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12733-F - CONTRAT SP-30153

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12733-F, un montant de 8 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1677039)
(SD-2021-5715)

CE-20211222-4402

**RAPPORT INTÉRIMAIRE UNIQUE - REDDITION DE
COMPTES - CONTINGENCES - CONTRAT SP-30153**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport intérimaire de reddition de comptes du Service de la gestion des immeubles en date du 27 octobre 2021 en lien avec le contrat SP-30153 pour des travaux d'aménagement des suites 120, 405, 520 et 530 au 1200, boulevard Chomedey, lequel rapport fait état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.

(CT:1677039)
(SD-2021-5715)

CE-20211222-4403

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUVELLEMENT
DE BAIL EN FAVEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver le renouvellement de bail à intervenir entre l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et la Ville de Laval concernant la location de l'édifice 10 appartenant à l'INRS, situé au 531, boulevard des Prairies, d'une superficie de 405,52 mètres carrés, au montant de 118 361,43 \$, pour une période d'un an, soit du 1er janvier au 31 décembre 2022, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans ce bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1678568)
(SD-2021-5932)

CE-20211222-4404

BAIL EN FAVEUR DE CONSTRUCTION DJL INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le bail à intervenir entre Construction DJL inc. et Ville de Laval concernant la location d'une partie du lot 2 072 870 du cadastre du Québec, appartenant à Construction DJL inc., d'une superficie de 58 600 mètres carrés, au montant de 160 850 \$, pour une période de 6 mois, du 1er novembre 2021 au 30 avril 2022, et



ce, selon les termes et conditions mentionnés dans ce bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1680988)
(SD-2021-6199)

CE-20211222-4405

DEMANDE - CERTIFICAT D'AUTORISATION -
ÉCOCENTRE PLACE MAURICE-CULLEN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Équipe Laurence inc. à présenter au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques une demande d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, dans le cadre du projet d'aménagement de l'écocentre Place Maurice-Cullen.

(SD-2021-6222)

CE-20211222-4406

DEMANDE - CERTIFICAT D'AUTORISATION - DÉPÔT À
NEIGE GEORGES-BROWNE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Équipe Laurence inc. à présenter au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques une demande d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, dans le cadre du projet d'aménagement du nouveau dépôt à neige Georges-Browne.

(SD-2021-6222)

CE-20211222-4407

RECOMMANADATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
TRANSMISSION DE DEMANDES ÉCRITES - RÈGLEMENT
L-12874

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser la transmission de demandes écrites à la municipalité en remplacement de la tenue d'un scrutin référendaire dans le cadre de la procédure référendaire du Règlement numéro L-12874 décrétant des travaux de réaménagement et de mise aux normes de l'immeuble situé au 2785, avenue Francis-Hughes, phase 2, et décrétant un emprunt de 36 000 000 \$ à cette fin.

(SD-2021-6459)

CE-20211222-4408

SUBVENTION - ORGANISMES - SPORTS DE GLACE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer une subvention au montant de 28 105 \$ aux organismes de sports de glace énumérés à la liste jointe au présent sommaire décisionnel en lien avec la relance de leurs activités pour l'année 2021.

(CT:1681287)
(SD-2021-6242)

CE-20211222-4409

**APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre de la Culture et des Communications pour l'octroi d'une aide financière au montant maximal de 1 109 000 \$ à la Ville, dans le cadre du programme Aide aux projets - Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2021-2022;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2021-6262)

CE-20211222-4410

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPUI - PROJET
D'AMÉNAGEMENT - INSTITUT NATIONAL DE
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'appuyer le projet d'aménagement d'une salle de conditionnement physique et d'un local d'activités sportives de groupe au pavillon Édouard-Asselin du Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation du Québec.

(SD-2021-6333)

CE-20211222-4411

**RÉSOLUTION AMENDÉE - DÉPÔT DEMANDE DE
SOUTIEN FINANCIER - MAISON ANDRÉ-BENJAMIN-
PAPINEAU**

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20210922-3299, le comité exécutif autorisait le dépôt, auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec, d'une demande de soutien financier d'un maximum de 700 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations afin de réaliser des travaux



de restauration à la maison André-Benjamin-Papineau;

ATTENDU QUE le coût des travaux pour la restauration a été révisé;

ATTENDU QU'il y aurait lieu de modifier le montant maximum admissible à demander;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20210922-3299 afin qu'elle se lise comme suit:

«d'autoriser le dépôt, auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec, d'une demande de soutien financier d'un maximum de 1 500 000 \$ pour la restauration de la maison André-Benjamin-Papineau.»

(SD-2021-6354)

CE-20211222-4412

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE -
REGROUPEMENT DU SPORT À LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Regroupement du sport à Laval, A.R.S.E.L./C.S.L. (Sports Laval) au montant de 150 000 \$ concernant la mise en place du Fonds d'accessibilité en sport;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1680438)
(SD-2021-6147)

À 9 h 22, tous points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et
président du comité exécutif

Me Valérie Tremblay, greffière